

Conseil d'école du 17 octobre 2016
Ecole primaire de Wolfgantzen

Le conseil d'école s'est réuni le 17 octobre en présence de :

Parents d'élèves : Mmes C. Demanet, N.Fornara, N. Egler, R. Utard, Mr Fricker. Mr Waltz est excusé.

Représentant de la mairie : Mme Corniaux.

Equipe enseignante : Mmes C. Martz, V.Klein, J. Deman (ATSEM) et Mr Simonin.

ORDRE DU JOUR

1.Présentation des effectifs.

25 élèves : 6 GS, 10 MS, 9 PS Mme Martz

24 élèves : 10 CP, 4 CE1, 10 CE2 Mme Klein

17 élèves : 9CM1, 8 CM2 Mr Simonin

66 élèves en tout.

Avenir des effectifs de nos classes : il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'avenir, les effectifs sont suffisants pour ne pas craindre de fermeture.

2.Nouveautés en maternelle :

-Luminaires.

-Stores.

-Internet et un ordinateur de bureau récupéré de la mairie adapté aux besoins.

-Couchettes + séchoir 560 euros.

-Meubles Ikéa 517 euros.

-Commande de matériel de fonctionnement 704 euros sur les 500 alloués, donc le surplus a été pris sur les classes élémentaires.

-Sable rajouté dans le bac à sable et revêtement rajouté sur les espaces de jeux qui s'étale dans la cour et provoque de nombreuses chutes. Nous demandons à ce que ce revêtement soit tassé au jet par le personnel communal.

L'équipe remercie la commune pour l'ensemble de ces investissements.

Problèmes restants

-L'évier de l'une des classes maternelles est bouché depuis une quinzaine de jours, le problème est plus important et nécessite un devis qui est en cours auprès de la mairie.

-La fuite sous le préau de l'école élémentaire est toujours présente. L'entreprise Reck constate la nécessité de gros travaux.

3.PPMS (mise en sécurité des élèves suite à la réunion du 11.10.2016).

Information faite aux parents lors des réunions de rentrée.

L'inspection a organisé une réunion avec les maires et directeurs des écoles.

Différentes choses ont été proposées : la vigilance de tous en premier lieu, empêcher que quelqu'un de l'extérieur puisse voir les élèves présents dans les classes, mettre un système d'alarme en place différent de celui de l'incendie, sécuriser les portes d'entrée, fermer le portail d'accès à l'école afin que la sortie d'un enfant ne soit pas possible,

La mairie attend la nomination d'un référent sécurité qui visitera l'école et établira les dispositions à prendre.

4. Ordinateur portable pour la direction, horaires de l'ATSEM, départ de la femme de ménage.

Depuis trois ans, la situation est discutée aux conseils d'école car l'ordinateur de direction devenait obsolète.

L'ordinateur ne permet désormais plus d'utiliser le TBI dans la classe du directeur.

La mairie proposait un ancien ordinateur de bureau (avec une tour) de la mairie, solution difficilement envisageable pour le travail de direction (exemple : durant les heures de décharge administrative, le directeur ne peut pas travailler dans sa classe où se trouverait l'ordinateur) et donc refusée par l'école.

La mairie refuse de payer un nouvel ordinateur portable, il sera donc acheté par l'école sur le compte de la coopérative grâce aux bénéfices de la kermesse.

Les parents demandent à la commune de prendre le parti des enfants et de penser à leur intérêt.

La communication entre le maire, le secrétaire de mairie et le directeur de l'école doit évoluer positivement dans l'intérêt de tous.

Nous soulignons à nouveau qu'il est important que tous les destinataires d'un mail répondent systématiquement pour savoir si la réception s'est bien faite.

Les horaires de l'ATSEM sont divisées en deux parties ; le temps scolaire et le temps de ménage mais qui ne permettraient pas une présence sur la pré-rentrée des enseignants. L'ATSEM doit discuter cela avec le maire directement pour éventuellement obtenir plus de temps pour bien faire son travail car avec les nouveaux rythmes scolaires son temps en présence avec les élèves est devenu plus important. La question de ce qui se passe en cas de maladie de l'ATSEM est posée et devra se discuter également lors de cette rencontre.

La femme de ménage de l'école élémentaire part en retraite en fin d'année 2016. La mairie va recruter une personne.

5. Demandes spéciales pour les crédits d'investissement (mars 2017), classées par ordre de préférence :

- budget vélos, tricycles (250 euros par vélo),
- mobilier (bibliothèque 2 meubles 2X450 euros + étagères Ikéa 400 euros avec portes).
- casier à chaussons,
- four avec plaques à débarrasser et changer.

6. Nos projets de classe :

- USEP pour les cycles 2 et 3,
- les nichoirs et habitats des animaux pour l'ensemble des classes,
- défi lecture pour le cycle 3 avec l'école de Kunheim,
- aria (rencontre chants avec d'autres classes) pour la maternelle,

- cours de chants en élémentaire financé toute l'année par la ComCom,
- piscine du cp au cm2, 10 séances au premier trimestre,
- pull ball pour les cycles 3 pris en charge par la ComCom, dans la petite salle polyvalente de la commune.
- en maternelle un projet « vivre ensemble » va être mené sur l'ensemble de l'année scolaire pour arriver à de l'autogestion.
- la maternelle et le cycle 2 reconduisent les ateliers de Noël.

A l'unanimité la poursuite du projet d'école est adoptée.

7. Fêtes de l'école : Saint-Nicolas, Noël, kermesse.

-Saint-Nicolas : un goûter entre tous les enfants de l'école, organisé par les enseignants.

-Noël vendredi 16 décembre : 13h45 à la petite salle avec présentation chants. Et remise des cadeaux par la mairie. A 14h30 retour à l'école, puis goûter dans la cour. Enfin 15h00 retour au calme dans les classes, jusqu'à la fin du temps scolaire.

-Kermesse : le 30 juin 2017.

8. Questions des parents.

-Depuis que le grand portail du parking est ouvert des personnes reviennent avec des chiens devant l'école.

Il ne s'agit que d'une personne, l'équipe enseignante s'en occupera.

-En maternelle il a fallu payer la cotisation et en plus des fournitures scolaires (un crayon, un cahier, des pochettes, une gomme), pourquoi ?

Cette habitude est celle de Mme Martz. De plus les achats ne sont pas trop coûteux. Ensuite, en maternelle les activités nécessitent beaucoup plus de matériel (peinture, feuilles, pinceau...). Enfin, une partie de la cotisation est injectée dans les assurances obligatoires à l'école.

-Comment se passe le relais entre les APC et le périscolaire ? En maternelle, les horaires des APC seront modifiés en mars-avril afin de correspondre aux impératifs de certains élèves. En élémentaire, il n'y a pas de soucis de planning.

-Y aura-t-il une action vente chocolats ou fromages ?

Oui une vente de fromages au mois de février.

-Une discussion s'engage entre les parents d'élèves et la représentante de la mairie : le problème des enfants inscrits au périscolaire, qui n'y vont quasiment jamais et qui prennent la place d'autres enfants de Widensolen. Le périscolaire ne risque-t-il pas de fermer et donc de mettre l'école en danger ?

La réponse de la mairie est claire, le périscolaire ne fermera pas, la subvention sera versée même si les enfants de Widensolen ne viennent plus mais le montant sera différent, donc le périscolaire peut fonctionner même sans les enfants de Widensolen.

Dates des deux prochains conseil d'école.

Jeudi 16 mars 2017 18H00

Jeudi 1 juin 2017 18h00

Secrétaire de Séance : Véronique Klein, enseignante